

Cobonne

Village d'origine gallo-romaine. Au XIIIème siècle, Cobonne est un des fiefs des Poitiers. Au XIVème siècle, devant l'insécurité engendrée par la guerre dite des évêques, le village se pare d'une enceinte et d'un donjon. En 1944, le village est bombardé et ce n'est qu'à partir de 1970 que la rénovation du village débute.



Crest

Crest, ville culturelle, sportive et festive, au coeur de la Vallée de la Drôme, est une porte d'entrée du Vercors. La cité médiévale s'est construite en forme d'amphithéâtre au pied d'une crête rocheuse, surplombée par la Tour. C'est de cette crête que la ville tient son nom. Au fil des rues sinueuses et des calades, vous découvrirez l'histoire mouvementée de la cité.



Charte du Randonneur

- Respecter les tracés de randonnées
- Respecter la faune et la flore
- Ne pas faire de feu dans la nature
- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas consommer l'eau des ruisseaux
- Se renseigner sur la période de chasse
- S'informer des règles d'accès aux réserves naturelles



Crest

Vallée Sportive - Randonnées pédestres


Fiche Technique



 15 km

 4h30

 N° 51

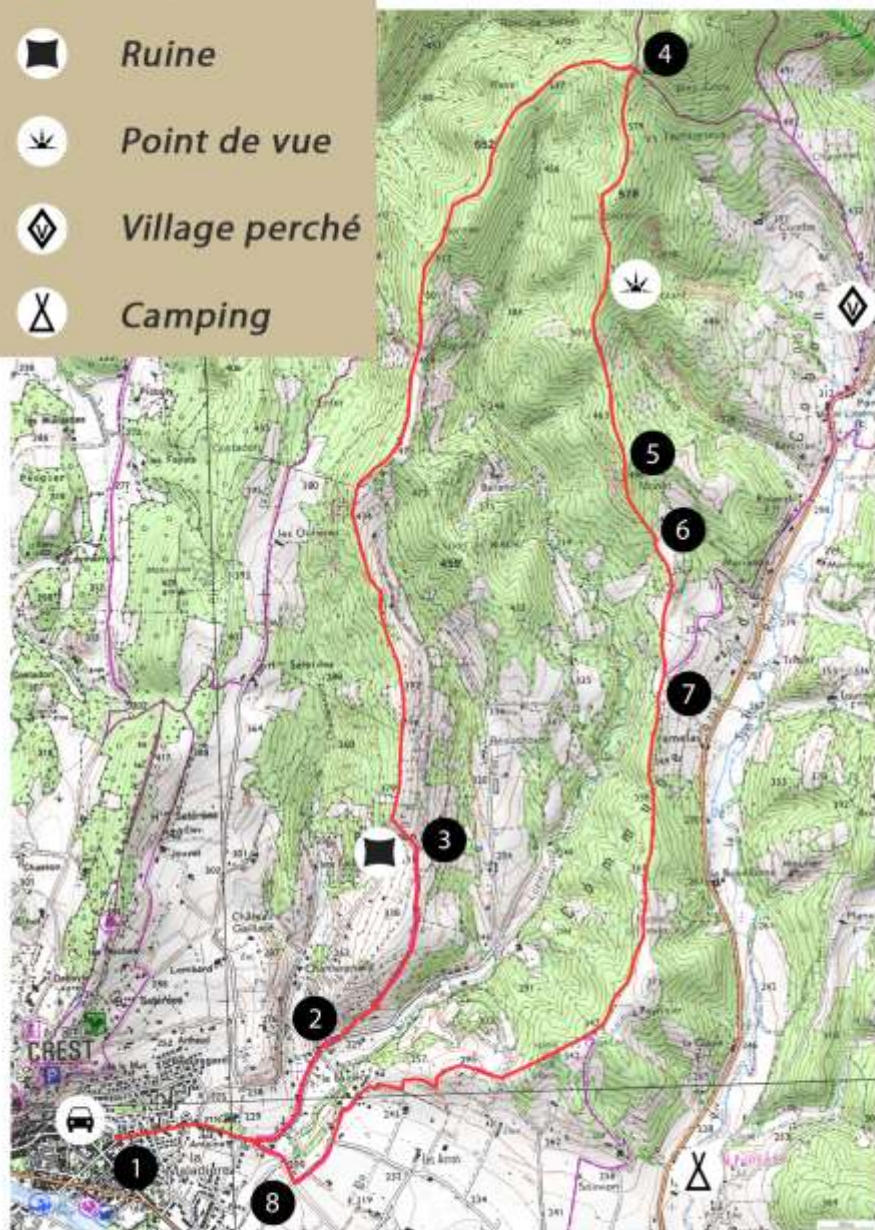
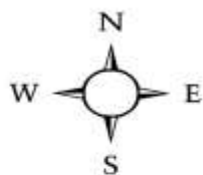
 + 390 m

Départ : Parking du Carrefour Market à Crest.

Descriptif du circuit : Une balade magnifique avec de superbes panoramas, une végétation variée tout au long de la randonnée ainsi que la découverte du village perché de Cobonne.

Légende

-  Départ
-  Ruine
-  Point de vue
-  Village perché
-  Camping



Descriptif de la randonnée

- 1 Départ (0 km) :** En sortant du parking, prendre la montée Saint Antoine à gauche. La suivre sur 700 m jusqu'à la patte d'oie. Laisser la route descendant à droite et poursuivre en face. Ne jamais la quitter pendant 700 m.
- 2 Croisement (1,5 km) :** Monter à gauche sur 1 km puis emprunter la piste jusqu'à la ruine.
- 3 Ruine (2,5 km) :** Longer la ruine par la droite et monter dans le sous-bois. Ne jamais quitter le sentier principal jusqu'à la clairière et suivre la piste à gauche de la clôture. A l'intersection, continuer tout droit jusqu'à la « Croix du Bésot ».
- 4 Croix du Bésot (7 km) :** Emprunter immédiatement le sentier à droite s'enfonçant dans le sous-bois jusqu'à « Serre Gontard ».
- 5 Serre Gontard (8 km) :** Quitter la piste tournant à gauche et emprunter le sentier tout droit en direction de « Tramelas ».
- 6 Croisement (9,5 km) :** Continuer sur le sentier partant légèrement à gauche sur 250 m jusqu'au champ. Rejoindre le croisement « Tramelas » par la piste à droite.
- 7 Tramelas (10 km) :** Prendre la piste en face sur 2 km jusqu'au croisement « Serre des Chiprons » puis emprunter le sentier à droite descendant jusqu'à la route. Suivre la piste en face puis longer une habitation par la droite. Plus loin, la piste se rétrécit. Continuer jusqu'aux habitations et rester sur la route jusqu'à l'intersection.
- 8 Intersection (14 km) :** Suivre la route à droite, traverser le passage à gué et rejoindre le carrefour de départ. Redescendre par la montée Saint Antoine jusqu'au point de départ.